

**REUNION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
LE 17 NOVEMBRE 2021**

Le quorum étant atteint, Monsieur Guy GAUDRY, Président du CCAS, ouvre la séance à 20 heures 30.
Madame Dominique FAMIN est désignée secrétaire de séance.

L'ordre du jour appelle les sujets suivants :

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 14 SEPTEMBRE 2021

Le procès-verbal du 14 septembre 2021 est adopté à l'unanimité

COLIS DES AINES

DELIBERATION N° 06/2021

OBJET : COLIS DES AÎNÉS 2021

Comme chaque année, la Commission décide de reconduire l'attribution d'un colis de Noël pour les personnes de la commune âgées de 75 ans et plus.

Le repas des aînés pour les 70 ans et plus, n'ayant pas pu avoir lieu cette année en raison de la situation sanitaire, il a été décidé, exceptionnellement, d'offrir un colis plus conséquent que les années précédentes non seulement aux plus de 75 ans mais également aux bénéficiaires du repas (à partir de 70 ans).

Les achats se feront à hauteur de 35 euros maximum par colis.

Les personnes en maison de retraite recevront également un colis pour d'une valeur maximum de 27 euros.

Ces dépenses seront imputées au compte 6068.

Les colis seront composés d'une terrine, d'un plat cuisiné, de gâteaux et chocolats et d'une bouteille de Crémant, le tout acheté auprès de fournisseurs locaux.

Pour les résidents en EHPAD, il leur sera remis une éphéméride (Tabac Presse St Martin en Bresse), une eau de toilette et un savon (Pharmacie de St Martin en Bresse).

Rendez-vous est pris le vendredi 10 décembre, 20h30 à la Salle d'Activités pour préparer ces colis.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Un Plan Communal de Sauvegarde a été établi pour la commune de Saint Martin en Bresse.

Son utilité est expliquée à l'assemblée, à savoir que ce document rassemble les moyens techniques, matériels et humains dont dispose la commune en cas de calamité sur son territoire.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le Président remercie les personnes qui ont pris part à la manifestation du vide-CCAS qui a eu lieu le 23 octobre dernier.
Le bénéfice de cette manifestation s'élève à 511.64 euros.

Des remerciements également aux bénévoles qui s'investissent le samedi matin dans la fabrication de décorations de Noël destinées à embellir les hameaux de Saint Martin en Bresse.

Plus d'informations et de questions diverses.
La séance est levée à 21h15.